

 **Rapport d'activité 2006**



**Villefranche Montmartin**

96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE

■ Hébergement d'urgence  
20 places



**Accueil La Main Tendue**

317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche

■ Accueil de Jour  
60 personnes par jour



Villefranche sur-Saône

**Résidence Eugène Pons**

79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon

■ Hébergement d'insertion (C.H.R.S.)  
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)



**Atelier Polyvalent**

58, quai Gillet - 69004 Lyon

■ Atelier d'insertion  
9 postes



**Atelier Tri objets**

58, quai Gillet - 69004 Lyon

■ Atelier d'insertion  
7 postes



**Accueil Saint-Vincent**

10, rue Bellière - 69005 Lyon

■ Accueil de Jour  
80 personnes par jour

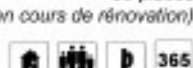


**Résidence le Bordeaux**

1, rue du Belier - 69002 Lyon

■ Hébergement d'insertion  
80 places

(en cours de rénovation)



**Gymnase Clémenceau**

66, rue Béchevelin - 69007 Lyon

■ Hébergement d'urgence  
Sur réquisition du Préfet

100 places



**Le 122**

122, rue de Gerland - 69007 Lyon

■ Hébergement d'insertion (Été)  
30 places



■ Hébergement d'urgence  
42 places

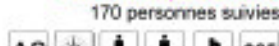


**Service Insertion**

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Accompagnement  
et insertion par l'activité

170 personnes suivies



**Pôle Familles**

82, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Accompagnement  
150 familles suivies



**C.H.R.S Eugène Pons**

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Accompagnement  
85 personnes suivies

(jeunes de 18 à 28 ans)



**Atelier Transpo**

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon

■ Atelier d'insertion  
10 postes



**115**

Veille Sociale  
Téléphonique  
Orientation  
Signalement  
Écoute

Régulation de 244 places pendant le Plan froid



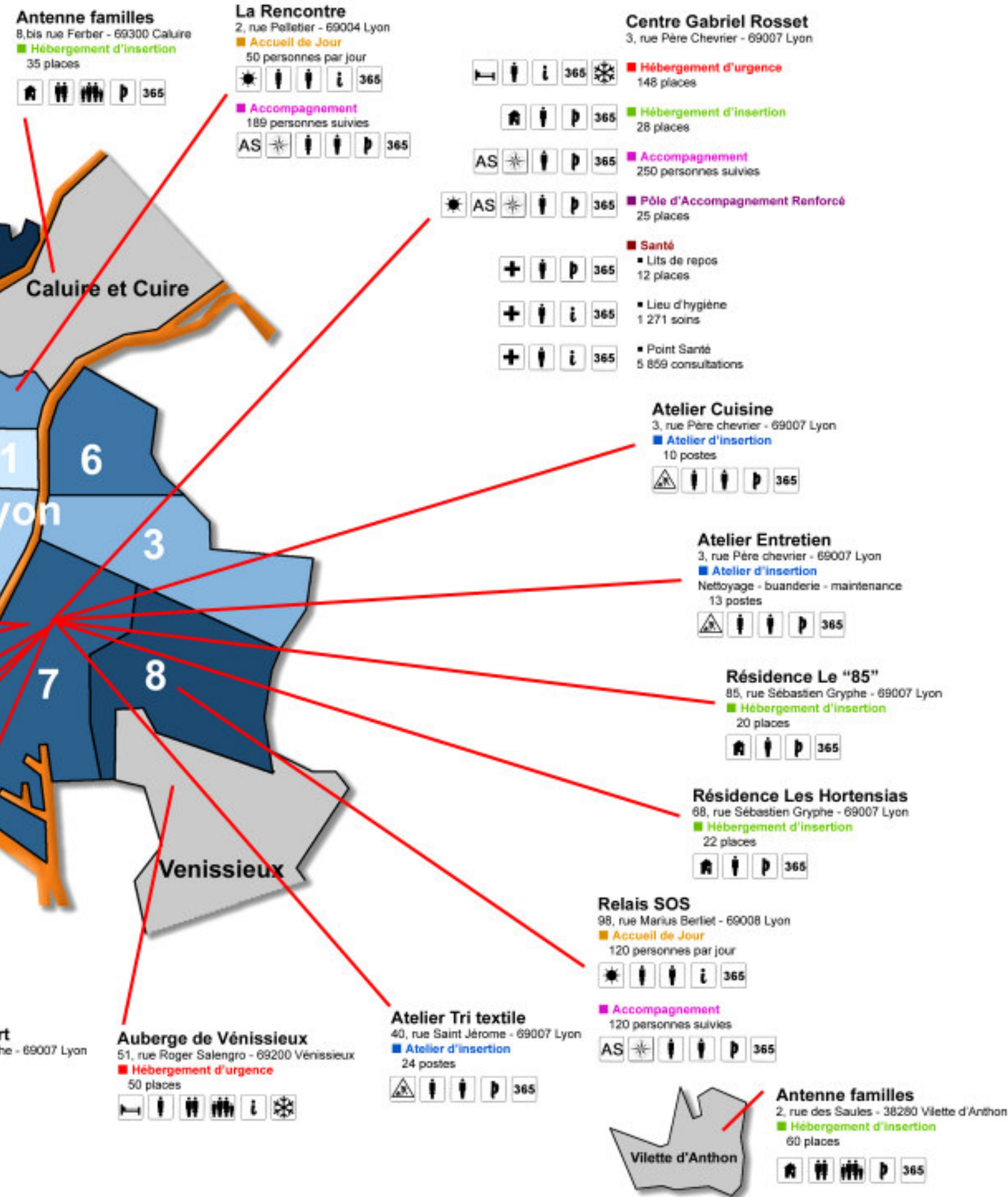
**Capacités maximales :**

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'insertion : 300 places
- Hébergement d'urgence : 360 places

**Légende**



Hébergement d'urgence



**Antenne familles**  
8, bis rue Ferber - 69300 Caluire  
■ Hébergement d'insertion  
35 places



**La Rencontre**  
2, rue Pelletier - 69004 Lyon  
■ Accueil de Jour  
50 personnes par jour



■ Accompagnement  
189 personnes suivies



**Centre Gabriel Rosset**  
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon



■ Hébergement d'urgence  
148 places



■ Hébergement d'insertion  
28 places



■ Accompagnement  
250 personnes suivies



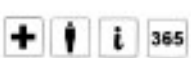
■ Pôle d'Accompagnement Renforcé  
25 places



■ Santé  
Lits de repos  
12 places



■ Lieu d'hygiène  
1 271 soins



■ Point Santé  
5 859 consultations

**Atelier Cuisine**  
3, rue Père chevrier - 69007 Lyon



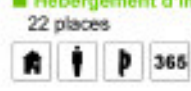
**Atelier Entretien**  
3, rue Père chevrier - 69007 Lyon



**Résidence Le "85"**  
85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon



**Résidence Les Hortensias**  
68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon



**Relais SOS**  
98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon



■ Accompagnement  
120 personnes suivies



**Auberge de Vénissieux**  
51, rue Roger Salengro - 69200 Vénissieux



**Atelier Tri textile**  
40, rue Saint Jérôme - 69007 Lyon



**Antenne familles**  
2, rue des Saules - 38280 Vilette d'Anthon



# Rapport Moral

---

**L**e rapport moral du Conseil d'administration, au titre de l'exercice 2006, se propose de faire le point sur les projets relatifs aux missions sociales de l'association, évoquées lors de l'Assemblée générale de l'année dernière dans le cadre des perspectives 2006.

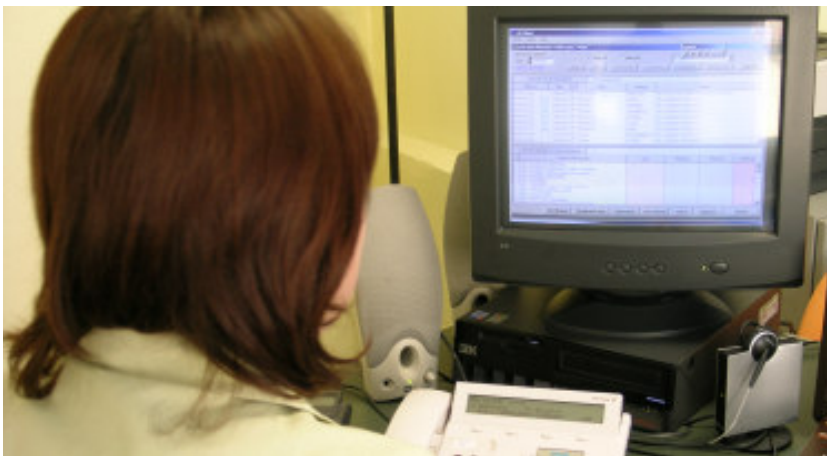
Puis nous ferons le point sur les ressources financières.

Enfin, nous aborderons les perspectives 2007.

## Mise en place des projets en cours

Lors de la précédente Assemblée générale, nous vous avons précisé qu'au cours de l'année 2006, le Foyer serait amené :

- à participer à la réorganisation de la Veille Sociale,
- à rendre opérationnel le projet d'accueil et d'accompagnement des familles,
- à reprendre l'activité d'accueil de jour de l'association Le RELAIS SOS.



## La Veille Sociale

Sous l'impulsion de la DDASS, la Veille Sociale, composée de la Veille Sociale téléphonique, de la Veille Sociale Mobile et du Pôle Familles, et confiée aux associations Foyer Notre-Dame des Sans Abri, Régis et Entretemps, a fait l'objet d'une réorganisation qui a été effectuée dans le courant du mois de Mai.

Cette réorganisation visait :

- à confier la gestion du 115 au Foyer Notre-Dame des Sans Abri.
- à faire assurer le fonctionnement des équipes mobiles sociales (jour et nuit) par Régis.
- à confier la gestion du Pôle Familles à Entretemps.

Cette répartition des rôles a permis de faciliter le management des équipes respectives et de responsabiliser chacune des associations par rapport à l'activité confiée.

Pour l'activité du 115 confiée au Foyer, il convient de souligner que l'État a accordé quelques moyens supplémentaires pour prendre en compte l'augmentation de la durée d'écoute.

## Accompagnement des familles et insertion par le logement



Comme cela avait été précisé lors de la précédente Assemblée générale, le projet consistait à mettre en place tout un dispositif d'accompagnement global des familles en provenance de la rue avec des lieux adaptés dans le cadre d'un parcours d'insertion et d'intégration.

La Résidence Le Bordeaux, dont la première tranche de rénovation s'est achevée au printemps 2006, a permis d'accueillir des familles en provenance de la rue pendant quelques mois avant de pouvoir orienter une partie d'entre elles sur les « Antennes Familles » disposant d'un travailleur social chargé de l'accompagnement.

Les sites qui avaient été initialement retenus pour constituer des « Antennes Familles », se trouvent dans le parc de logements de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset à Vilette d'Anthon, Mions, Villeurbanne et Caluire.

Si nous avons pu mettre ce dispositif en place sur les communes de Vilette d'Anthon et de Caluire, nous avons dû, en contrepartie, renoncer sur les communes de Mions et de Villeurbanne qui se sont très fortement mobilisées et opposées à la mise en place de ce projet très social.

Compte tenu de ce refus, la mise en place des Antennes Familles n'a donc pu être que partiellement réalisée.

Par ailleurs, nous avons été amenés à constater que la mise à disposition d'appartements vacants appartenant à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset est actuellement insuffisante pour satisfaire complètement les besoins du Foyer compte tenu de la faible rotation des locataires et de l'importance des réservations extérieures.

C'est pourquoi, pour pouvoir augmenter le nombre d'Antennes Familles, le Foyer envisage d'acquérir un ou plusieurs petits immeubles dont il aurait la totale disposition.

## Le Relais SOS

Comme cela avait été proposé à l'Assemblée générale de l'année dernière puis avalisé par celle-ci dans le cadre d'une résolution, le Foyer est entré dans le processus de reprise de l'activité d'Accueil de jour du Relais SOS.

Pour pouvoir réaliser sur le plan juridique le transfert d'activité de cette association, conformément à la résolution prise, il convenait que ses comptes soient arrêtés au 31 décembre 2006.

C'est pourquoi l'acte de transfert d'activité de cet accueil de jour n'a pu être signé que le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Avec ce quatrième Accueil de jour, le Foyer constate que ce type d'accueil joue un rôle irremplaçable car il permet de recevoir, de façon conviviale, tout type de population se trouvant dans une situation de précarité, dont certains ne fréquentent pas les accueils de nuit.



Ainsi, ces accueils de jour permettent d'esquisser un premier bilan, d'ouvrir une perspective, de stopper une chute amorcée vers l'exclusion définitive.

## Les ressources financières

En matière de ressources financières, il convient de faire le point sur les subventions d'une part et les ressources propres d'autre part.

Sur un montant de subventions totalisant près de 3.8 millions d'euros, à noter que l'État représente 59 % de ce total, le Conseil général du Rhône 22 %, la Ville de Lyon 13 %, la Région 2,6 %.

Il convient de souligner que la subvention de l'État de 40.000 euros relative à l'activité du Service Insertion n'a pas été reconduite.

À l'inverse, les subventions accordées par le Département du Rhône ont progressé d'environ 200.000 euros. Cette progression correspond au fait que celui-ci s'est fortement impliqué dans le financement de l'accompagnement des familles. À ce sujet, nous tenons à souligner le rôle moteur du Président du Conseil Général, M. Michel Mercier, dont nous sommes particulièrement reconnaissants.

En ce qui concerne les ressources propres, celles-ci sont de deux natures, à savoir les recettes en provenance des Bric à Brac d'une part, les dons et la quête d'autre part.

Comme en 2005, le chiffre d'affaires des Bric à Brac a progressé à nouveau de 10 % en 2006 bien que nous n'ayons pu obtenir de la Ville de Lyon la mise à disposition du Palais des Sports pour les Journées d'Entraide de l'automne dernier. Cette augmentation est le fruit des améliorations apportées à l'organisation en 2005 et 2006. Si l'approvisionnement en vêtements a progressé, il demeure encore insuffisant pour les meubles.



Les ressources en provenance de la quête sur la voie publique sont en progression de 3 % par rapport à l'année précédente, ce qui traduit une poursuite du redressement de cette ressource entamée maintenant depuis trois ans.

Quant aux dons en espèces des particuliers, nous avons enregistré une baisse significative pour la deuxième année consécutive. Comme le nombre de donateurs est resté stable, c'est le don moyen qui est en diminution. Pour expliquer ce phénomène, nous considérons que les campagnes faites par les associations nationales ou internationales étant très médiatisées et utilisant d'importants moyens de communication ont tendance à drainer des fonds qui sont soustraits aux associations de proximité dont le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri fait partie.

Par contre, les dons faits par le monde économique et les collectivités locales de notre région se sont maintenus grâce à l'opération des « Arbres de la Solidarité ».

En 2006, cette opération a permis de financer des cours d'alphabétisation, des vacances pour une cinquantaine de familles et d'Employés en Insertion, l'accompagnement des personnes les plus déstructurées, et, enfin,



une partie de l'hébergement des familles à la Résidence Le Bordeaux.

En conclusion de ce point fait sur les ressources, il convient de souligner qu'il est important que le Foyer puisse disposer de ressources propres pour pouvoir être réactif dans les réponses à apporter aux personnes qui sont en grande difficulté et pour assurer un meilleur suivi de celles-ci.

Mais en contrepartie, il serait tout à fait normal que les pouvoirs publics (Etat et Ville de Lyon) assurent l'intégralité du financement de l'accueil et de l'hébergement des personnes seules, réalisés au Centre Gabriel Rosset, 3 rue Père Chevrier, car cela correspond à un service ayant un caractère totalement public.

Malgré nos interventions répétées à ce sujet, ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui puisque ces subventions ne représentent qu'environ 60 % de l'ensemble des charges afférentes à ce centre.

## Perspectives 2007

Abordons maintenant les perspectives 2007 :

A ce sujet, évoquons tout d'abord la mise en place de l'accompagnement des familles qui s'est faite sur l'année 2006. Dans ce domaine, il convient de poursuivre le développement des Antennes Familles qui nécessitent de pouvoir disposer de nouveaux sites, tout en proposant d'autres actions d'accompagnement.

C'est pourquoi le Foyer est amené à rechercher activement un ou plusieurs petits immeubles répondant aux critères de localisation et de constitution retenus. Pour financer une partie de ces éventuelles acquisitions, il vous sera proposé, dans une résolution, que le Foyer puisse éventuellement céder à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset et à l'OPAC du Rhône, des terrains actuellement loués par bail emphytéotiques à ces deux structures.

Par ailleurs, dans le courant de ce deuxième trimestre 2007 s'achève la rénovation de la deuxième tranche de la Résidence Le Bordeaux. Cette deuxième tranche devrait permettre d'héberger les jeunes occupant jusqu'à présent, la Résidence Eugène Pons comme nous l'avons demandé aux services de la DDASS.

Cette dernière résidence étant ainsi libérée pourrait être utilisée pour héberger les passagers du Centre Gabriel Rosset qui ne peuvent être autonomes dans un logement individualisé et qui nécessitent un accompagnement spécifique et soutenus de façon durable.

En conclusion, l'année 2007 devrait développer des actions visant à améliorer sur le plan qualitatif l'accompagnement tant des hommes seuls que des familles.

Au terme de ce rapport, le Conseil d'administration tient à remercier très chaleureusement tous les salariés, les nombreux bénévoles, les donateurs et le Comité des Amis, qui, tout au long de l'année, apportent, chacun à leur manière, leur contribution permettant au Foyer de conserver sa vocation en faveur des personnes qui sont dans la détresse et le besoin.

Le Conseil d'administration

# Rapport d'activité

---

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se porte, depuis 55 ans, au secours des hommes et des femmes touchés par la plus grande précarité. Il a, année après année, tenté de répondre aux besoins les plus criants et aux injustices les plus flagrantes et a toujours cherché à innover dans ses pratiques de prise en charge. Ne se contentant pas d'une simple mise à l'abri, il a développé des actions d'accompagnement et de réinsertion.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut faire valoir l'expérience des actions qu'il conduit depuis de nombreuses années, la connaissance des populations accueillies et la complémentarité d'un dispositif global et où interviennent, dans la meilleure complémentarité possible, des salariés et des bénévoles, formés et aguerris à des pratiques diverses mais toujours en direction des populations les plus fragiles.

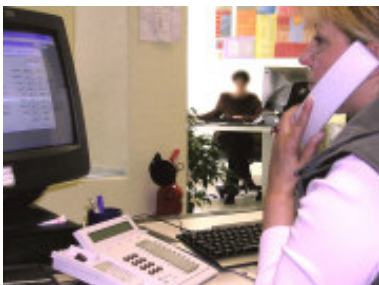
Certaines actions, certains projets n'apparaîtront pas dans ce résumé, obligatoirement synthétique et forcément frustrant pour le lecteur et pour celles et ceux qui s'engagent au quotidien. Je pense notamment au site d'accueil de Villefranche Montmartin, qui a ouvert ses portes le 15 décembre, et qui est le résultat de nombreuses années d'effort. Ou encore à la pérennisation du «122» et de l'Auberge de Vénissieux, effectives depuis la fin du Plan Froid et en attente d'agrément C.H.R.S.

Il convient enfin de rappeler combien il nous est difficile de pouvoir disposer de sites et de bâtiments où exercer nos activités. La recherche de telles infrastructures est une préoccupation quotidienne. Si la mission et l'éthique de l'association consistent bel et bien à affirmer que la lutte contre l'exclusion est l'affaire de tous, et se traduit au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri notamment par l'engagement des bénévoles, elles affirment également que l'hébergement d'urgence participe à la réponse aux besoins fondamentaux de subsistance de chaque citoyen et relève donc d'une mission d'intérêt général.

Pour ces raisons, nous appelons les pouvoirs publics, et plus particulièrement les communes, à nous assister dans nos efforts, en réservant sur leur territoire des terrains ou des bâtiments permettant le maintien ou la création de nos structures, destinées à ces hommes, ces femmes et ces enfants, qui se tournent vers nous en quête de refuge et d'avenir.

Alexandre Fredericq  
Directeur





## La Veille Sociale Téléphonique

Le «115», n° vert d'urgence sociale, a été créé en 1997. **96 départements** de la métropole sont concernés, représentant environ **135 gestionnaires** différents au niveau national. **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assure la gestion du « 115 » pour le département du Rhône**, coordonné par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui en assure le financement avec la Ville de Lyon.

**La mission du «115» est une mission d'intérêt général et social :**

- proposer à l'appelant un service public d'information et d'orientation, gratuit, fonctionnant 24 h/24 et 365 jours par an ;
- permettre à toute personne en difficulté de trouver une solution à ses problèmes d'hébergement ou de répondre à des besoins fondamentaux comme se vêtir, manger, dormir au chaud, se soigner ;
- permettre à l'appelant d'être écouté, orienté, puis accueilli s'il le souhaite dans une structure d'hébergement.

Le «115» doit constituer **le premier maillon d'un parcours de réinsertion sociale**. Cela suppose en amont un pré diagnostic de la situation, évaluation indispensable afin de permettre la meilleure orientation possible. C'est le travail des écoutants téléphoniques professionnels qui, sans rencontrer les personnes, ont une réelle capacité d'écoute, d'appréciation, de discernement et d'évaluation de la demande.

**Il convient toutefois de distinguer deux périodes :**

■ **Durant le «Plan froid** », d'importants moyens sont déployés pour venir en aide aux personnes sans abri. Plusieurs associations sont mobilisées pour la gestion de places d'hébergement, la distribution alimentaire, la distribution de couvertures, etc. La D.D.A.S.S., la Ville de Lyon, le Conseil Général du Rhône financent des places supplémentaires d'hébergement. Cette année, ce sont près de 1.400 places qui ont été répertoriées sur le Rhône dont 350 saisonnières. Pour le Plan Froid 2006-2007, le «115» du Rhône a assuré la gestion directe de 252 places, en augmentation de plus de 45 % par rapport au Plan Froid 2004-2005.

■ **A la fin avril**, le «115» ne jouait plus qu'un rôle d'écoute et d'observation de la précarité et de l'exclusion, puisqu'il ne disposait plus, en avril 2006, que de 80 places d'hébergement d'urgence réservées.

Les usagers appelant le «115» présentent des profils extrêmement variés :

- du « Sans domicile fixe » classique au mineur en fugue,
- de la femme battue à la famille « demandeuse d'asile », fuyant les exactions de son pays d'origine,
- telle personne au suivi psychiatrique très lourd qui a fugué d'un hôpital, ou tel couple venu chercher du travail à Lyon,
- de la gamine qui a perdu ses clés et qui n'arrive pas à joindre ses parents à l'étudiant s'étant fait voler ses papiers dans un train, etc., ...la liste est longue.

Très médiatisé, le «115» est souvent sollicité par des particuliers qui signalent des personnes vivant dans la rue ou réfugiées dans toute sorte d'abri de fortune – des personnes en très grande précarité qui appellent peu, voire jamais le «115» – et pour qui les équipes mobiles de rue essaieront d'entreprendre un travail d'approche et d'accompagnement.

En 2006, ce sont **3.040 signalements** qui sont parvenus au «115». Au total, **86.478 demandes d'hébergement** correspondant à **12.150 personnes différentes** soit une progression annuelle de 24 % des demandes d'hébergement, auxquelles il convient d'ajouter plus de **30.000 appels**, pour des aides vestimentaires, alimentaires, médicales, etc.

365 jours par an

24 heures sur 24

86.478 demandes d'hébergement  
pour 12.150 usagers différents

3.040 signalements



# Le Centre Gabriel Rosset

Le Centre Gabriel Rosset demeure la **principale structure du dispositif d'urgence sociale de la région**. Aucun autre établissement, ouvert à l'année, ne propose de telles qualités d'accueil, de possibilités d'accompagnement, d'offres de soins. Cet engagement auprès des hommes les plus exclus ne serait pas possible si nous ne pouvions compter, pour épauler nos salariés, sur quelques deux cents bénévoles.

En 2006, le Centre Gabriel Rosset a effectué **62.988 nuitées**, constatant encore une fois l'**augmentation de la durée de séjour**, due en grande partie au fait que nous accueillons des personnes de plus en plus marquées, au niveau psychique, psychiatrique ou tout simplement en manque de mobilité.

Nous ne sommes plus surpris, hélas, désormais, de rencontrer dans nos structures des passagers âgés. Population particulièrement vulnérable qui a plus de mal à développer des stratégies de survie que les plus jeunes, et pour qui, composer le « 115 », retenir l'adresse d'un lieu d'accueil, en changer régulièrement, demande une énergie dont beaucoup ne disposent plus. Par voie de conséquence, les **28 places en chambres**, idéalement destinées à ce public, se trouvent désormais saturées.

**Orientation et accompagnement** sont proposés à des personnes non suivies par le réseau des partenaires ou par des structures extérieures. Cette année a été marquée par la nette progression de l'accès aux soins et à des structures d'hébergement adaptées.

**Le Point Santé** constate, pour sa part, l'augmentation permanente de sa fréquentation. Les efforts de prévention et de coordination se réalisent par un accroissement significatif de la gestion des traitements (+ 56 %), de l'hygiène et des démarches auprès des instances du droit commun et de la médecine privée (+ 74 %).

**Le Lieu d'hygiène** constate, lui aussi, le caractère exponentiel des actes de traitement et de soin, et la présence d'un professionnel est plus que jamais indispensable.

La fréquentation des **Lits de Repos** en 2006 est en hausse, le nombre de nuitées a augmenté de 4 %, pour un taux d'occupation de 97 %. Nous observons une baisse du nombre de passagers, la durée de séjour des passagers aux Lits de Repos s'allongeant en raison du vieillissement des usagers, des séjours hospitaliers de plus en plus courts, nécessitant un séjour de plus en plus long aux Lits de Repos. De plus, la volonté de privilégier des « sorties positives » nécessite une prise en charge plus longue.

**Le Pôle d'Accompagnement Renforcé**, conçu comme un espace de rencontre pour des personnes malades du lien et dont les symptômes les plus lourds sont l'alcoolisme et la dépression, a encore accru ses interventions par l'engagement toujours aussi exemplaire de ses bénévoles aux côtés des salariés.

**62.988** nuitées,

**688** prescriptions médicales,

**7.022** demandes de soins,

accompagnement  
de **321 passagers**,

**203** sorties positives



## Le «122»

La mission principale du «122» est d'héberger en urgence des hommes isolés (36 places) et des couples (2 x 2 places), que ce soit durant le Plan Froid ou pendant l'été.

**Cette structure joue un rôle important dans le dispositif.** C'est un « sas de décompression » qui permet aux personnes hébergées de se stabiliser et d'effectuer les démarches nécessaires pour accéder à un emploi ou à un logement permanent. Le «122» permet de créer un lien, d'être dans la relation d'aide pour des hommes aux parcours souvent chaotiques. Dans cette petite structure, le lien social est primordial, que ce soit entre hébergés, avec l'équipe éducative ou avec les bénévoles.

### ■ Hiver :

620 passagers

5.943 nuitées

### ■ Été :

108 passagers

2.838 nuités

51 sorties positives

■ **Pendant l'hiver**, le «122» accueille des personnes dans le cadre du « Plan Froid » par orientation du «115». Il accueille également sur prescription des personnes qui ont besoin d'entamer leur reconstruction. Le «122» a ainsi effectué 5.943 nuitées, soit une légère hausse du taux d'occupation.

■ **Pendant l'été**, le «122» a accueilli «sur prescription», 108 personnes pour un taux d'occupation de 88 %, en augmentation de 8 %, et a pu réaliser 51 sorties positives, en nette progression de 27%.

## Les Accueils de jour

L'**objectif prioritaire** des Accueils de jour est d'offrir aux personnes en grande précarité ou en situation d'exclusion un lieu sécurisé où pouvoir se restaurer et bénéficier d'un lieu convivial.

Cet accueil permet, naturellement, d'esquisser un **premier bilan**, d'**ouvrir une perspective**, de **stopper une chute** amorcée vers l'exclusion définitive. Lieux d'accueil où salariés et bénévoles sont à même de donner le renseignement souhaité, d'éclairer le dossier obscur, de contacter la structure compétente.

Ils fonctionnent grâce à un fort investissement des **98 bénévoles** dont le nombre a augmenté de plus d'un tiers cette année.

L'année 2006 a été marquée par la **dynamique de participation des usagers** dans chaque accueil de jour. Sa mise en place, amorcée au printemps 2005 par les « paroles et photos » des usagers, s'est poursuivie au travers des «cafés paroles», puis des expressions artistiques qui ont donné lieu à une exposition et un vernissage à l'Hôtel de Ville.

## L'Accueil Saint Vincent

La fréquentation de l'Accueil Saint Vincent varie selon une amplitude qui va de 60 à 110 personnes par demi-journées, soit en 2006, **1.259 personnes différentes** (en augmentation de 47 %).

La population est composée d'hommes et de femmes majeurs, majoritairement isolés et de quelques couples. Certains viennent en petits groupes. Ce sont pour la plupart des personnes en errance, soit à la rue,

soit résidant en centre d'hébergement d'urgence ou dans des logements précaires. Les demandeurs d'asile représentent peu ou prou le tiers des usagers.

Si plus de 22 % des accueillis perçoivent des minima sociaux, 42 % des usagers n'ont aucun revenu. Ce sont pour la plupart des personnes originaires de l'Europe et sans travail, et des personnes déboutées du droit d'asile ou en recours, qui n'ont droit à aucune allocation.

### La Rencontre

En raison de la proximité de l'accueil Point Nuit, qui accueille des femmes sans-abri et aussi à la fidélisation de certaines femmes pour qui La Rencontre est devenue un point de repère fort pour poursuivre leur trajectoire d'insertion, la fréquentation féminine est restée sensiblement stable, représentant 17 % des usagers. De plus, pour d'autres femmes qui ont réussi à accéder à un logement, **La Rencontre reste un lieu d'ancrage et de convivialité important**. De même, une partie de la population sans abri, installée dans la rue ou en squat à la Croix-Rousse est largement fidélisée.

**La moyenne de fréquentation quotidienne est de 43 personnes**, avec des amplitudes qui varient entre 20 et 75 personnes par jour.

**310 personnes ont été reçues par la conseillère sociale**, au cours de **1.250 entretiens**, en augmentation de plus de 65 %.

La Rencontre reste un lieu de référence pour beaucoup qui la fréquente de façon sporadique depuis plusieurs années.

Parmi les 135 personnes connues depuis plus d'un an, 78 font l'objet d'un accompagnement intensif.

Cette population accompagnée est composée de 85% d'hommes et 15% de femmes. 30% des personnes accueillies sont sans ressources. C'est le cas de 40% des nouveaux accueillis.

24 % sont sans abri et vivent en squat ou dans la rue. 16% sont hébergées par des tiers, 38 % résident en structures d'hébergement d'urgence, majoritairement au Centre Gabriel Rosset. La plupart souffrent de troubles psychiatriques.

**Un quart des usagers a un logement**. Nombreux y sont restés attachés après leur passage dans la rue et y maintiennent leur accompagnement social. Les personnes anciennement sans domicile fixe ont des difficultés à investir leur logement. Elles ne font qu'y dormir et viennent à La Rencontre pour rompre leur solitude.

### L'Accueil La Main Tendue

L'Accueil La Main Tendue constate **une augmentation constante de sa fréquentation** enregistrant **8.781 passages**, en hausse de 20%. Trois usagers sur quatre sont des hommes et le nombre de femmes, seules ou en familles, augmente légèrement.

La fréquentation moyenne est de 35 personnes par jour, avec une amplitude variant de 15 à 90 personnes et une fréquentation maximum le jeudi pour la distribution des colis alimentaires. Les usagers sont en majorité des personnes habitant des logements sociaux ou en foyer à Villefranche et vivant dans la précarité.



L'évolution de la fréquentation de l'Accueil La Main Tendue est en grande partie due à l'amplification du partenariat avec la Mairie. **Il reste le seul lieu d'accueil ouvert tout au long de l'année.**

**L'étroite collaboration avec le S.A.H.U.** (Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence) s'est d'autant plus accentuée que l'Accueil La Main Tendue reste ouvert en journée pour accueillir les personnes hébergées au foyer d'urgence Villefranche Montmartin.

La M.D.R. (Maison du Département du Rhône), la Mairie et la Sauvegarde de l'Enfance orientent les personnes en difficultés sociales vers l'Accueil La Main Tendue pour l'accueil et les aides alimentaires ; Notamment les familles : plus de **120 familles**, de 1 à 7 enfants, ont bénéficié de colis alimentaires. Mais également des personnes isolées, hommes ou femmes, en attente de revenus ou en situation de surendettement. **Certains jeudis, la distribution peut aller jusqu'à 90 colis.**



## Le Relais S.O.S.

A la demande de Relais S.O.S., Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, a assuré la gestion de son activité d'accueil de jour depuis le mois d'octobre 2006 jusqu'à sa reprise, conclue le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Le Relais S.O.S. propose des **services de première nécessité** pour se réapproprier les gestes de la vie quotidienne (petits-déjeuners, collations et repas, colis alimentaires, douches, buanderie, domiciliation postale, vestiaire,...etc.) et des animations à travers des ateliers culturels et de loisirs.

L'activité de restauration représente **19.585 repas servis**, en plus des **1.348 colis alimentaires** distribués à la demande des intervenants sociaux, pour les personnes logées en logements autonomes.

Le Relais SOS est aussi un **lieu d'entretien et de diagnostic social** pour une population peu «captive» refusant toutes contraintes.

C'est dans ce sens que le Relais S.O.S. met en place une démarche **d'accueil et d'accompagnement social adaptés.**

Les accueillis souffrent, pour la plupart, de problèmes d'ordres relationnels et psychiques, et parfois des handicaps physiques, l'accompagnement social des personnes en situation de précarité s'inscrit dans la durée et nécessite une **prise en charge globale de l'individu.**

L'objectif de l'accompagnement social au Relais SOS repose essentiellement sur un **contrat social de co-gestion des ressources** et particulièrement le Revenu Minimum d'Insertion, pour plus de cent usagers.

En 2006, **6.974 entretiens** ont été réalisés dont 53 % concernent l'aide à la gestion du budget individuel, 27 % la question du logement et 16 % l'accès aux soins. Le pourcentage de femmes reste quasiment identique depuis plusieurs années, soit environ 10% des personnes qui fréquentent le Centre d'Accueil de Jour. Par contre, le nombre de demandeurs d'asile a baissé de façon significative.



4 accueils de jour

320 passages par jour

4.148 colis alimentaires distribués

Il faut noter que chacune de ces problématiques est traitée, tant par un référent social salarié que par un référent bénévole. **La complémentarité des interventions**, inscrite au cœur du projet social du Relais SOS, permet la prise en charge de la personne dans sa globalité.



### Le C.H.R.S. Eugène Pons

L'année 2006 restera marquée, pour les résidents et le personnel du C.H.R.S. Eugène Pons, par l'incendie qui ravagea, au cours de la nuit du 4 février, un tiers de la résidence. Si nous pouvons nous féliciter de l'absence de dégâts autres que matériels, cet accident a toutefois largement perturbé l'activité normale de la structure. Même si neuf chambres de la Résidence Le Bordeaux ont rapidement été mises à la disposition du C.H.R.S., sa capacité d'accueil est toutefois passée de 25 à 21 places.

Les vingt jeunes hébergés à la Résidence Le Bordeaux auront constitué un «groupe-test», tous intégrant sans difficulté cette structure mixte et ouverte, avant que l'ensemble du C.H.R.S. n'y emménage comme prévu à l'été 2007.

En 2006, le C.H.R.S. a accueilli 56 jeunes contre 66 en 2005, soit une diminution du nombre d'entrées de 16 %. Si 52 sont français, 31 sont des primo arrivants dont les familles sont originaires du Maghreb. La classe d'âge 20-24 ans représente 63 % des jeunes accueillis en 2006 et celle des 25-28 ans atteint 30 %.

L'effort a été maintenu pour recruter prioritairement des usagers du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, réaffirmant ainsi la vocation première du C.H.R.S. En 2006, 85 % des jeunes qui y ont été admis venaient du Centre Gabriel Rosset après un temps d'observation au «122».

Un salaire, ou une formation longue rémunérée, est un préalable à toute démarche vers une solution de logement pour sortir du C.H.R.S. La mise au travail, le plus rapidement possible, permet que le jeune ait un revenu, une protection sociale liée à son activité et non plus à des droits d'assisté, cette restauration narcissique constituant un facteur de stabilisation.

A leur entrée, rares sont les jeunes possédant une qualification professionnelle et une expérience leur permettant de retrouver rapidement un emploi. En 2006, seuls 5% avaient un emploi, 82 % étaient sans ressources.

Presque tous ont besoin d'une formation, avec le plus souvent une remise à niveau, et avant toute démarche en vue d'une formation professionnelle ou pour entrer dans la vie active, beaucoup de jeunes primo arrivants du Maghreb doivent faire un stage d'apprentissage du français.

Les sorties ont été moins nombreuses, 35 contre 41 l'an passé, à cause de la diminution des capacités d'accueil, mais tout aussi satisfaisantes avec **plus de 80 % de sorties positives**, c'est-à-dire avec une solution de logement et les ressources suffisantes pour s'acquitter de ses charges et y vivre décemment. Ces résultats sont comparables à ceux de l'année précédente.

L'accès à un logement autonome reste exceptionnel et n'est pas souhaitable pour tous. Elle serait pour la grande majorité prématurée, voire handicapante. Quatre jeunes sont retournés en famille, tous avaient des ressources qui venaient d'une formation rémunérée ou d'une Allocation Adulte Handicapée. Les familles d'où ils s'étaient «sauvés» ou qui les avait exclus parce qu'ils étaient oisifs, les ont accueillis de nouveau car ils se tenaient à leur formation ou à leur travail. Certains avaient cessé d'être «le mouton noir de la famille».

21 places

56 jeunes

80% de sorties positives

## Le Service Insertion



En 2006, le service a **accueilli et accompagné 72 usagers**, dont la **moyenne d'âge est de 48 ans**. La **durée moyenne de séjour au service est de deux ans et demi**. Les usagers, qui ont quitté physiquement le service et qui vivent d'une façon autonome, restent en moyenne accompagnés ou en lien pendant encore deux ans.



C'est en raison des multiples fragilités de ces hommes venant de la rue, ayant conservé des stigmates indélébiles, que le Service Insertion maintient son double fonctionnement :

- pour une petite majorité, **l'insertion**, tremplin vers le milieu ordinaire,
- pour d'autres l'« **espace communautaire** », lieu de vie et de travail pour ceux qui sont trop marqués.



Parmi la cinquantaine d'usagers suivis par le service, environ **37 travaillent dans un des ateliers du foyer**. Les autres ont quitté les ateliers pour travailler ou suivre une formation à l'extérieur.

**Sur leur demande, ils restent suivis par leurs référents**. De plus en plus, leur état physique et mental porte les séquelles d'un passé difficile et nécessite plus d'attention et plus d'interventions.



En 2006, **21 usagers ont quitté les ateliers**, 66 % d'entre eux se sont orientés vers l'emploi ou la formation. **50 % ont repris leur autonomie**. Cela signifie qu'ils ont acquis des ressources, un logement autonome, et ont pu construire ou restaurer les liens sociaux et affectifs qui les rendent dorénavant autonomes.

Les différents ateliers offrent **80 places** et permettent l'installation des **premières étapes d'une insertion par le travail et par l'économie** pouvant déboucher sur un emploi en milieu « ordinaire » de travail.



Comme chaque année, les ateliers du Service Insertion ont participé à d'importantes réalisations, représentant près de 150.000 heures de travail annuel. **Les ateliers poursuivent l'accompagnement des employés en insertion et du public extérieur**, salariés en Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (C.A.E.) **vers une insertion professionnelle** au travers de séances d'initiation et de consolidation professionnelle, apports pratiques et théoriques dispensés par les moniteurs d'ateliers.

Depuis l'été, **le Centre de Tri des Objets** du quai Gillet, où travaillent ensemble salariés, personnel en insertion et bénévoles, a été placé sous la responsabilité du Service Insertion. A l'instar de l'Atelier Tri textile, il a pour fonction de trier, orienter les marchandises données au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

L'année 2006 a également vu la mise en place de **la Recyclerie** au cours du mois de mai au sein de la déchetterie de Lyon 9<sup>e</sup>, fruit d'un partenariat entre des associations (notamment la Fondation de l'Armée du Salut), le Grand Lyon et l'entreprise Nicollin. Ce projet associe solidarité, réinsertion professionnelle et protection de l'environnement : près de **200 m3** sont collectés chaque mois par un agent de tri en insertion.

La **Mission Emploi Formation**, dynamique avec son équipe de bénévoles, a ralenti son action d'accompagnement depuis l'été 2006. Elle retrouvera un nouveau souffle au cours de l'année 2007, dans sa conception initiale, avec l'appui d'un salarié à temps plein et d'un recrutement renforcé de bénévoles.

Enfin, **le voyage à Paris** de l'ensemble des usagers, salariés et bénévoles, entraînant **53 personnes** pour trois jours de découvertes était chargée de symboles, puisque Gabriel Rosset, déjà, emmenait les Employés au Pair pour explorer d'autres horizons et consolider les liens.

72 Employés en Insertion

80 postes en ateliers  
d'insetion

6 ateliers d'insertion



## L'auberge de Venissieux

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri mobilise l'Auberge de Jeunesse de Venissieux depuis 2004, pour héberger **des couples et des familles** en grande difficulté pendant la période du Plan-Froid.

Au regard des disponibilités, les familles avec enfants en bas âge (notamment celles avec des bébés) repérées par le « 115 » sont prioritairement orientées à l'Auberge de Venissieux.

**D'une capacité d'accueil de 50 lits**, l'Auberge de Venissieux offre des potentialités en terme d'hébergement et un cadre agréable pour réaliser un travail de réinsertion de cette population en grande précarité.

**Le nombre de ménages hébergés pendant le Plan-Froid est de 53**, représentant 306 personnes, dont 194 sans ressources, 103 bénéficiaires de R.M.I et 5 en situation d'emploi.

Le taux d'utilisation des places avoisine les 100%, soit **8.184 nuitées**. 27 % des familles se trouvaient en situation de « demande d'asile ».

L'Auberge dispose également de **deux chambres pour l'hébergement des couples**, et a assuré l'hébergement de ménages monoparentaux, notamment seize femmes seules avec un enfant.

Depuis l'hiver 2006-2007, l'Auberge de Venissieux a également pris en charge **16 jeunes filles de moins de 25 ans**, orientées par l'association OREÉ/AJD.

Nous constatons également une demande croissante des familles franco-algériennes depuis 2005, soit en rupture d'hébergement après un passage chez des tiers, soit arrivées plus récemment sur le territoire. Pour ces dernières, l'admission à la résidence Le Bordeaux ou en résidence sociale type foyers ARALIS et ADOMA semble être une solution temporaire qui permet la stabilisation de la famille et la scolarisation des enfants.

Au regard de la situation administrative de l'ensemble des familles, **peu sont susceptibles d'accéder rapidement à un logement autonome**.

Le taux de satisfaction des demandes est très significatif, dans la mesure où l'Auberge de Venissieux n'a pas enregistré de refus de l'hébergement proposé ou de demandes autres que l'hébergement en urgence.

50 places

306 personnes

53 ménages

8.184 nuitées



# L'hébergement et l'accompagnement des familles

C'est en partant du constat que l'accès et le maintien dans le logement ne peut se faire qu'en plusieurs étapes pour certaines familles en recherche d'un logement autonome que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a conçu l'accompagnement des familles en situation régulière dans une logique de trajectoire constituée de plusieurs étapes.

Pour sortir de la situation d'hébergement d'urgence, d'hébergement « de dépannage » et pour permettre l'accès à un logement autonome, le Foyer a mis en place :

- Un **hébergement de courte durée** à la Résidence Le Bordeaux dans un cadre semi collectif,
- Un **hébergement temporaire** dans un logement de l'une de nos Antennes Familles (au sein du patrimoine de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset),
- l'accès à un **logement autonome**,
- Un **accompagnement** des familles locataires de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset.



## La Résidence Le Bordeaux

En raison des travaux nécessaires à une utilisation optimale, la Résidence a dû fermer plusieurs semaines. Les huit familles qui y étaient encore hébergées au 31 décembre 2005 ont toutes été relogées par des bailleurs au cours du premier trimestre. Les premières familles ont intégré la Résidence Le Bordeaux le 10 avril 2006. La possibilité de moduler les chambres a permis d'accueillir des familles de compositions différentes, depuis la femme seule avec un enfant jusqu'à une famille de 10 personnes.

**La vie quotidienne est ponctuée par des rencontres** collectives et individuelles, pour intégrer le règlement de fonctionnement, effectuer des états des lieux hebdomadaires, assurer le règlement de la participation financière, mettre en place les plannings pour la participation à l'entretien des espaces communs...

Très vite, les familles se sont adaptées à la Résidence Le Bordeaux et à son organisation. Nous n'avons pas eu à gérer de conflits ou de refus de la part des familles, que ce soit au niveau de l'accompagnement social ou de la vie au quotidien. **La Résidence Le Bordeaux a su trouver sa place de structure d'accueil de courte durée** permettant à chaque famille, soit d'accéder à une Antenne Familles, soit directement à un logement autonome,

tout en continuant à être suivie par les conseillères sociales à domicile.

Cette formule semi collective fait ses preuves. Perçue comme sécurisante, rassurante, voire contenante, elle prépare les familles à passer à la deuxième étape et à intégrer un logement.

Ainsi, depuis le mois d'avril 2006, le service Action Familles a reçu 94 candidatures sur prescription d'un travailleur social et procédé à 47 admissions à la Résidence Le Bordeaux. Ces candidatures émanaient pour moitié de structures d'hébergement d'urgence et pour moitié des Maisons du département du Rhône.

A noter que le travail de prescription s'est affiné au fil des mois et que le nombre de refus de la part du Service Action Familles ou des familles candidates n'a cessé de diminuer.

35 % sont des familles monoparentales, et près de 20 % des mères étaient enceintes de leur 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> enfant au moment de leur admission à la Résidence Le Bordeaux. **La moyenne des durées de séjour est de 5 mois.**

Parmi ces **47 familles** accueillies, 21 ont intégré un logement autonome, dont 14 à la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, et 13 ont rejoint une Antenne Familles. Une seule famille a souhaité quitter la résidence pour s'installer chez un tiers.

Pendant trois mois, huit personnes ont suivi des cours de français à la Résidence Le Bordeaux, dispensés par une formatrice de l'Alliance Française. Dorénavant, nous orientons directement les personnes soit vers la Croix-Rouge, soit vers le Secours Catholique qui assurent ce type de formation.

En septembre 2006, une activité de soutien scolaire a été mise en place avec 4 bénévoles permettant d'en faire bénéficier 20 enfants.

## Les Antennes Familles

L'objectif, pour cette année, était la mise en place de **4 Antennes Familles**, à Mions, Villeurbanne, Caluire et Villette d'Anthon.

Nous avons dû renoncer à la création des Antennes Familles de Mions et Villeurbanne, devant le refus officiel de ces communes pour la mise en place de notre projet.

■ Ouverte depuis décembre 2005, avec deux familles y résidant, **L'antenne Famille de Villette d'Anthon** a progressivement pu intégrer des logements se libérant, certains nécessitant de gros travaux avant d'y reloger des familles.

**A la fin de l'année, 8 logements étaient occupés.** 11 familles venant de la Résidence Le Bordeaux y ont été hébergées, dont 3 ont pu accéder à un logement autonome au bout de 6 mois. Ces familles continuent d'être suivies dans le cadre de l'accompagnement de proximité.

Au cours du premier trimestre 2007, 7 nouveaux logements ont été octroyés au Foyer.

■ A l'**antenne Famille de Caluire**, ce sont au préalable quatre logements qui ont été libérés par la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, avant de pouvoir compter sur une dizaine de logements opérationnels au premier semestre 2007.



Le passage en Antenne, très attendu par les familles, a été le **révélateur des difficultés que ces ménages rencontrent** : difficultés à se retrouver en famille et vivre dans un logement, voire même à vivre en couple, difficultés à gérer le quotidien, à s'organiser, à gérer un budget pour s'acquitter du loyer et des charges...

La présence du **chargé de site**, présent sur place en permanence et assurant des visites quasi quotidiennes aux domiciles des familles, s'avère primordiale.

Sa fonction va au-delà des interventions liées au logement et à son bon fonctionnement, il accompagne au quotidien, écoute les ménages, repère les familles, interpelle les référents sociaux...

Le Service Animation, présent depuis 2005, a considérablement développé son activité de **soutien scolaire** à partir de septembre 2006, accueillant 27 enfants suivis par 15 bénévoles. L'activité de soutien scolaire, qui a toujours fonctionné à Caluire, intègre dorénavant **33 enfants** des familles de l'Antenne suivis par 15 bénévoles.

Une autre composante du projet est l'**apprentissage de la langue française** et la mise en place de **cours d'instruction civique**, pour permettre aux familles de mieux intégrer les différents éléments de la vie sociale et institutionnelle en France.

Une convention a été signée avec un organisme de formation pour mettre en place des cours de français. 9 personnes ont assidûment suivi ces cours, également ouverts aux locataires de la cité.

## L'accompagnement de proximité

En 2006, la SA d'HLM a accueilli 50 nouveaux locataires, dont 19 en provenance du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (14 familles, 5 personnes seules). **Les conseillères sociales sont intervenues auprès de tous les ménages** positionnés par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Nous avons mis en place un **contrat d'accompagnement** d'une durée de 6 mois, avec comme objectifs principaux :

- la régularisation administrative,
- l'appropriation du logement,
- l'alphabétisation et l'instruction du français,
- l'intégration dans le quartier,
- les démarches d'emploi et de formation.

Le travail se fait à la fois au domicile des ménages et à la fois dans les locaux du Pôle Familles. En 2006, ce sont **46 ménages qui ont été accompagnés**. Pour 19 d'entre eux, un travail de relais avec les professionnels du secteur a été mis en place.

En 2006, 11 personnes ont pu travailler dans les ateliers d'insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, 18 personnes ont été suivies par la Mission Emploi formation, 24 familles ont pu s'approvisionner et s'équiper dans les Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, ...

Il convient de noter que le Foyer a bénéficié de la mise à disposition de logements par certains organismes collecteurs, et notamment le groupe Alliade, dont ils étaient réservataires, action très positive en raison du faible taux de rotation au sein du patrimoine de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset et le fait que près de 70 % des logements sur les 1.368 que compte la S.A. sont réservés par les organismes collecteurs.





# Le Service Animation

## Les vacances familiales

Cet été, 54 familles de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, soit 205 personnes, sont parties en séjour semi autonome en plein cœur des Landes, à 700 km de Lyon.

Ces vacances se sont déroulées en trois séjours de 10 jours, du 5 juillet au 5 août, encadrés par trois animateurs, au camping de Biscarosse Plage, au bord de l'océan atlantique, dans des mobil-homes de 5 à 6 personnes.

Les familles ont pu profiter de nombreuses activités proposées par le camping, venant s'ajouter à d'autres temps forts organisés par nos soins.

Ces vacances ont été proposées à des familles, dont la plupart sont en grande difficulté économique et sociale. La participation financière à ces séjours a été établie en fonction de leurs revenus, l'objectif étant d'en faire bénéficier prioritairement les familles avec peu de revenus.

Les assistantes sociales de secteur ont été impliquées afin d'obtenir une aide financière au départ de ces familles. De plus, nombreuses sont les familles quasiment incapables de se projeter et d'organiser à l'avance de tels séjours sans l'aide appuyée des animateurs.

### Les résultats obtenus sont très satisfaisants :

- **L'accès à des vacances en France** et la découverte d'une nouvelle forme de villégiature, différente du traditionnel retour estival au pays d'origine pour les familles immigrées.
- **Le renforcement des liens familiaux** qui, pour certaines familles, a permis de se retrouver, pour d'autres, de vivre ensemble des moments forts et différents de leur vie quotidienne.
- **La création de lien social** : durant chaque séjour, des temps collectifs ont été organisés au cours desquels les familles ont pu échanger entre elles, se rendre compte que des problématiques identiques les concernaient. Certaines familles ont d'ailleurs gardé des contacts et continuent de se voir.

L'avantage du camping réside dans le fait que les résidents de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ont pu rencontrer d'autres familles d'origines ethnique, culturelle et sociale différentes et participer ensemble aux différentes animations organisées par le camping.

Ces séjours sont également un outil de travail important qui nous permet

■ **de mieux connaître** les familles et les problématiques qu'elles rencontrent puisque nous vivons à leurs côtés durant 10 jours,

■ **de mieux comprendre** leur façon de vivre et de les voir évoluer dans un autre cadre que le quartier où elles habitent,

■ **de pouvoir aborder différents thèmes qui les préoccupent** : éducation et relation parents/enfants, responsabilité des enfants et des parents, difficultés que rencontrent les familles monoparentales et surtout les mères seules.

Les objectifs nous semblent atteints, la forte implication des familles et leur désir exprimé de voir se renouveler ce type de séjour en sont la preuve, tout comme les demandes de plusieurs centres d'action sociale qui font désormais appel à nous pour les aider à organiser ce type de séjours.

## Le soutien scolaire

Les équipes bénévoles sont constituées depuis plusieurs années et interviennent dans des **Locaux Communs Résidentiels** destinés à cet usage dans de nombreuses cités.

**L'aide aux devoirs a lieu au sein des familles lorsque nous n'avons pas de local commun résidentiel à disposition**, ce qui est le cas sur de nombreux secteurs. Les bénévoles interviennent directement au domicile des familles. Cette forme d'intervention permet aux bénévoles de connaître l'environnement familial du jeune et d'avoir un contact direct et régulier avec ses parents sans s'y substituer mais en les impliquant au maximum dans la scolarité de leurs enfants.

Nous avons également intégré «Le collectif d'accompagnement à la scolarité du 7<sup>e</sup> arrondissement», où chaque association conserve toute sa spécificité et sa capacité à intervenir de façon autonome. Plusieurs actions en commun sont engagées : formation des bénévoles, liaison avec les enseignants, communication, prise en charge des enfants et des jeunes par la structure la mieux placée pour intervenir.

Nous constatons cette année une augmentation de plus de 10 % du nombre de bénévoles intervenant auprès des familles ; une augmentation de plus de 50 % du nombre de bénévoles intervenant en action collective ; le nombre de jeunes suivis par une action collective a diminué de 16 % ; par contre, le nombre de jeunes suivis individuellement a progressé de 90 %.

Le profil des bénévoles de l'aide aux devoirs a évolué. Si la majorité d'entre eux restent des femmes les personnes retraitées sont les plus nombreuses, mais nous remarquons que les actifs consacrent, eux aussi, de leur temps aux enfants. Nous notons d'ailleurs que ce sont de jeunes actifs, profil de bénévoles jusqu'alors peu rencontré. Les étudiants sont également très présents et apparaissent comme de plus en plus «militants»

75 bénévoles

153 jeunes suivis  
pour du soutien scolaire

Vacances familiales pour  
205 personnes

## Actions ponctuelles

En partenariat avec des associations, avec les centres sociaux, les mairies, OXYGÈNE, le Service Animation a organisé plusieurs sorties, représentant des temps forts de notre activité ; notamment les opérations «1.000 enfants, mille gourmands» et «1.000 Enfants, 1.000 Noël» avec, à chaque action, **25 et 30 enfants de différents quartiers.**

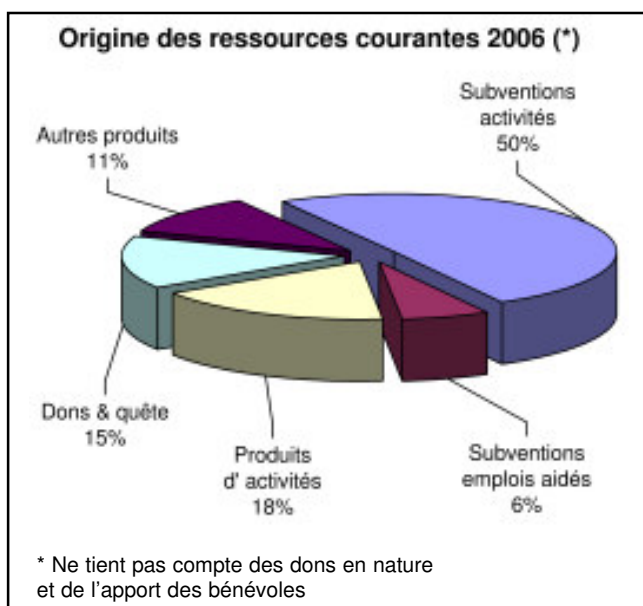
# Rapport du trésorier

## Le compte de résultat

- **L'activité** est en progression de 12%, pour les raisons diverses exposées ci avant.
- **Le montant global des ressources de fonctionnement** est de 7.574 millions d'euros (K€).
- **Les subventions** s'élèvent à 3.799 K€, en hausse de 9,6% et représentent 50% de nos ressources.
- **Le produit des activités Bric à Brac**, 1.330 K€ est en hausse de 10%, malgré le changement de site pour les journées d'entraide.
- **Les dons et quête** sont en baisse de 121 K€
- **Les charges de fonctionnement** croissent de plus de 10%, suivant l'augmentation de l'activité.
- **Le résultat du fonctionnement** est positif de 60 K€, contre une perte de 50 K€ l'exercice précédent.
- **Les produits exceptionnels** (182 K€ : cession de l'immeuble des Mercières, indemnité pour libération d'un immeuble) ajoutés aux produits financiers (251 K€) portent le résultat final à 493 K€.

■ L'opération « Les Arbres de la Solidarité » figure dans les produits exceptionnels pour 356 K€. Cette ressource est destinée à financer des actions sociales caritatives et non les déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public.

Cette somme sera affectée sur 2007 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration. Une provision, également exceptionnelle pour fonds dédiés, a été constituée pour le même montant.



<b>Compte de résultat résumé</b>		(en 000 €)		
	2006	2005	Variation	
<b>Produits de fonctionnement</b>				
Subventions activités	3 799	3 466	333	
Subventions emplois aidés	488	393	95	
Produits d'activités	1 330	1 211	119	
Dons & quête	1 110	1 231	-121	
Autres produits	847	433	414	
<b>Total recettes</b>	<b>7 574</b>	<b>6 734</b>	<b>839</b>	
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Charges de personnel	4 050	3 756	294	
Charges externes	2 504	2 219	285	
Impôts et taxes	78	133	-55	
Amortissements et provisions	882	675	207	
<b>Total dépenses</b>	<b>7 514</b>	<b>6 783</b>	<b>732</b>	
Résultat de fonctionnement	60	-49	107	
Résultat financier	251	113	138	
<b>Résultat courant</b>	<b>311</b>	<b>64</b>	<b>245</b>	
Résultat exceptionnel	182	200	-18	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>493</b>	<b>264</b>	<b>227</b>	
	Excédent	Excédent		

## Le Bilan

■ **Les immobilisations nettes** augmentent de 410 K€, principalement à cause des travaux en cours sur la résidence « Le Bordeaux ».

■ **La trésorerie** est en baisse de 792 K€ du fait de ces investissements et d'un retard dans l'encaissement des subventions. Le fond de roulement est stable à 3.028 K€. Cette trésorerie va être sensiblement mobilisée dans l'investissement au profit des Antennes Familiales.

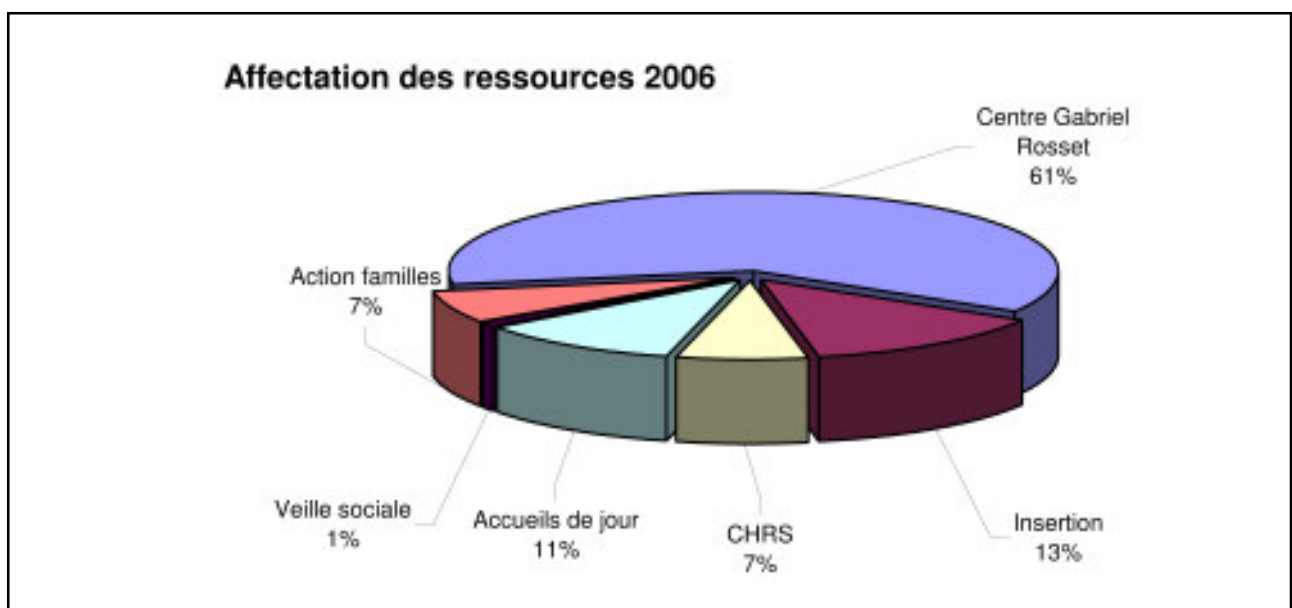
ACTIF			PASSIF		
	2006	2005		2006	2005
Terrains	2 187	2 303	Fonds associatif	16 249	15 830
Constructions	4 322	4 635	Résultat	493	264
Autres immobilisations	7 206	6 367	Fonds permanents	16 742	16 094
Total immobilisations	13 715	13 305	Provisions	778	712
Disponibilités	8 883	9 674	Fond dédiés	3 726	3 244
Autres Actif circulant	3 142	1 175	Emprunts	1 930	2 089
Total actif	25 740	24 154	Autres dettes	2 564	2 015
			Total passif	25 740	24 154

## L'affectation des ressources

■ Le coût restant à la charge du foyer pour les actions sociales après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1.036 K€** (en diminution de 281 K€, grâce à l'obtention de nouveaux financements) se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2006	2005
Pour le Centre Gabriel Rosset	636 K€	683 K€
Pour l'Insertion (*)	137 K€	75 K€
Pour le C.H.R.S.	74 K€	65 K€
Pour les Accueils de Jour	112 K€	171 K€
Pour la Veille Sociale	9 K€	58 K€
Pour l'Action Familiales	68 K€	265 K€
<b>Total</b>	<b>1 036 K€</b>	<b>1 317 K€</b>

(\*) NB : L'essentiel du coût des ateliers d'Insertion a été réparti entre les différents services employant du personnel en insertion (par exemple la collecte et le tri aux Bric à Brac, etc.) soit 476 K€ pour l'année 2006.

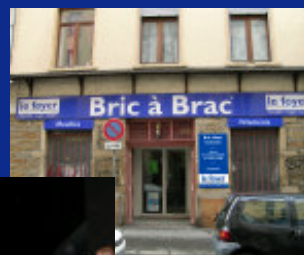


Jean VUILLERMOZ  
Trésorier

## Sommaire

Missions du Foyer	2 à 3
<b>Rapport Moral</b>	4 à 7
<b>Rapport d'Activité</b>	
Introduction	8
<b><i>L'accueil et l'insertion des hommes isolés</i></b>	
La Veille Sociale Téléphonique	9
Le Centre Gabriel Rosset	10
Le 122 rue de Gerland	11
Les Accueils de Jour	11 à 13
Le CHRS Eugène Pons	14
Le Service Insertion	15
<b><i>L'accueil et l'insertion des familles</i></b>	
L'Auberge de Vénissieux	16
L'hébergement et l'accompagnement des familles	17 à 19
Le Service Animation	20 à 21
<b>Rapport du Trésorier</b>	22 à 23

**Crédit photos :** Le Progrès – Nicolas Robin - J.P. Ksiazek - Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



## PARTENAIRES

ETAT  
CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE  
VILLE DE LYON  
CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES  
LE GRAND LYON  
CILL

APICIL AGIRA  
ASTRAL  
BANQUE DE VIZILLE  
BAYER CROPS SCIENCE  
BIO MERIEUX & MERIEUX  
ALLIANCE  
CAISSE D'ÉPARGNE  
CAMIF  
CEGELEC  
CERAL  
CMCAS EDF-GDF LYON  
CREB  
DEFI MODE  
DENTRESSANGLE  
DESCOURS ET CABAUD  
DUBERNARD  
FENOCHI  
FEU VERT  
FONDATION GAZ DE  
FRANCE  
FONDATION MAC  
DONALD'S  
FONDATION SOLIDARITÉ  
SNCF  
FONDATEURS DE FRANCE  
GENERFEU

GEPRIM  
GROUPE ALLIADÉ  
JM BRUNEAU  
MALAPERT ZELLER  
MALON  
MAZARS  
MERIAL  
OJFI - ALEXEN  
SANOFI PASTEUR  
SBTM OLLIER  
SEIA  
SEPCOFI  
SIPAREX SIGEFI  
SPIE BATIGNOLLES  
TARVEL  
TNT EXPRESS  
TOTAL  
XENTRUST

*ET LES NOMBREUX  
AUTRES DONATEURS  
QUE NOUS NE POUVONS  
PAS TOUS CITER.*

 **le foyer**<sup>®</sup>  
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier  
69361 Lyon cedex 07

Tél. : 04 72 76 73 53  
Fax : 04 72 76 73 71

foyer.ndsansabri@wanadoo.fr  
site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Association loi 1901  
Reconnue d'utilité publique